

PROMOTION DE LA SANTÉ

La charte d'Ottawa

Les 5 axes de la charte d'Ottawa :

- **Élaborer une politique publique saine** : nouvelles législations, taxation (*ex : tabac avec la loi Evin*)
- **Créer des milieux favorables** : Promouvoir un milieu de vie sains, protection des milieux de vie (*ex : Interdiction de fumer dans les lieux publics*)
- **Renforcer l'action communautaire** : Favoriser la population en la faisant participer
- **Acquérir des aptitudes individuelle** : Via l'éducation pour la santé par exemple
- **Réorienter les services de santé** : Rendre disponibles les offres de promotion de la santé

→ La charte d'Ottawa a lieu en 1986

→ C'est la première conférence internationale pour la promotion de la santé. La promotion de la santé est alors dotée d'une définition RECONNUE : « Processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci »

→ Ce qui a changé : on parle de **population** et non de personnes et on confère les moyens pour le faire.

La notion d'empowerment

EMPOWERMENT

- = « pouvoir d'agir », la « capacitation »
- Processus social, culturel, psychologique ou politique, qui permet aux **individus d'exprimer leurs besoins** et **leurs préoccupations, d'élaborer des stratégies de participation à la prise de décision** et d'intervenir sur les plans politique, social et culturel pour **combler leurs besoins**.
- L'individu passe de passif à **actif**, impliqué dans sa santé.

3 NIVEAUX D'EMPOWERMENT

INDIVIDUEL	COMMUNAUTAIRE	ORGANISATIONNEL
● Développer sa capacité d'agir en développant ses compétences psycho-sociales.	● Développer la capacité d'agir d'un groupe, par participation à la décision communautaire.	● Le lieu où se croisent les individus, permettant de mettre en commun les pouvoirs de chacun pour agir collectivement.

L'Education Pour la Santé (EPS)

EPS

- Toute action destinée à l'**appropriation** progressive des **moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables en matière de santé**, pour soi-même comme vis-à-vis d'autrui.

EVOLUTION DES APPROCHES EDUCATIVES

EDUCATION SANITAIRE	EDUCATION A LA SANTE	EDUCATION POUR LA SANTE
● Induction de comportements ● Perspective médicale et individualiste ● Approche informative, avec risque de culpabilisation	● Choix favorables à la santé ● Perspective globale ● Approche responsabilisante et participante	● Prédétermination par les professionnels ● +/- éducation thérapeutique



On est passé d'une éducation culpabilisatrice centrée sur l'individu à une éducation plus centrée sur l'environnement.

4 GRANDES APPROCHES DE L'EPS

INJONCTIVE = PERSUASIVE	INFORMATIVE = COGNITIVE	RESPONSABILISANTE	PARTICIPATIVE
→ C'est la plus ancienne des approches. → Elle met en jeu une modification systématique des comportements et un apprentissage des règles (hygiène, mise en garde, respect des choix des médecins...).	→ Elle permet de transmettre des connaissances pour inciter les personnes à faire les choix favorables. → Elle marche par le biais de campagnes de communication, de sensibilisation	→ Responsabilité de l'individu ou de la communauté. → Gestion des risques. → Appelle les individus à faire des choix et à faire preuve de sens critique.	→ Nécessite une implication et une participation individuelle. → Les individus ont accès aux informations et prennent part aux débats. → Actif +++ → Les individus s'approprient les compétences et les connaissances utiles à l'amélioration de sa santé (place du savoir profane).